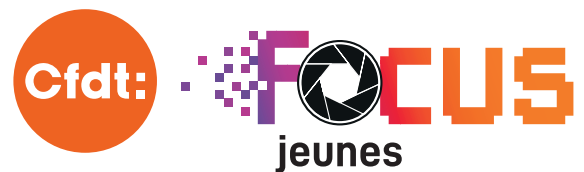


ANTICIPER LA FIN DE LA CRISE SANITAIRE ET LA REPRISE : **REDONNER DES PERSPECTIVES AUX JEUNES**

RÉSULTATS DE LA SECONDE ENQUÊTE FOCUS JEUNES JUIN 2021





FOCUS est une enquête en ligne réalisée par la CFDT auprès des jeunes de 16 À 30 ans.

Afin d'anticiper leurs besoins et leurs attentes au moment où la crise sanitaire s'atténue et la reprise s'amorce, la CFDT a invité les jeunes à s'exprimer, du 4 mai au 10 juin 2021, sur leur vécu dans cette période difficile.

La catégorie « jeunes » revêt des profils très variés, tous n'ont pas vécu la crise sanitaire de la même façon :

- Pour une partie, ils sont étudiants, éloignés de leur famille, isolés tandis que d'autres ont pu rentrer chez eux pour étudier de manière plus sereine et dans de meilleures conditions. Ils ont majoritairement dû suivre leurs cours en distanciel et certains ont décroché.
- Les jeunes sont aussi ceux qui ont perdu leur emploi en premier. Jeunes diplômés, ils s'interrogent pour certains sur la valeur de leur diplôme, face à leurs difficultés à trouver un emploi en lien avec celui-ci ou leurs études. D'autres, apprentis, se sont retrouvés sans entreprise et ont dû mettre, de ce fait, leur parcours de formation à l'arrêt.
- D'autres sont parents et ont dû garder leurs enfants tout en télétravaillant.
- Certains sont soignants, ou étudiants infirmiers, et ont dû assurer plus d'heures et de gardes que d'habitude.
- D'autres encore sont salariés de la première et de la deuxième ligne, trop souvent en épuisement professionnel et en manque de reconnaissance au travail.
- Les jeunes entrepreneurs ont, quant à eux, parfois dû fermer leur entreprise.
- Ceux enfin en situation de handicap peinent à traverser cette crise parce qu'insuffisamment pris en compte dans les mesures et les aides mises en œuvre.

Ils ont des parcours de vie différents et chacun, tout comme l'ensemble de la société, a été touché d'une manière ou d'une autre par la crise sanitaire. Comme après chaque crise, leur parcours, que ce soit en termes d'insertion dans l'emploi, d'évolution professionnelle, de précarité, de logement, de santé, ... sera peut-être durablement impacté. C'est pourquoi, la CFDT sera attentive à porter des propositions pour un meilleur accompagnement des jeunes. Elle fera entendre leurs situations et leurs attentes en s'appuyant sur les résultats de cette enquête ayant recueilli les réponses de 1336 jeunes.

L'analyse des résultats **nous révèle 4 grands enseignements :**

- **un fort besoin d'un accompagnement sur mesure, associé à une aide financière;**
- **une détresse psychologique importante ;**
- **des dispositifs jeunes trop peu connus et donc trop peu utilisés ;**
- **une perte d'espoir marquée.**



Déjà consciente de ces problématiques, la CFDT y répond dans son cahier revendicatif. Depuis plusieurs années, elle revendique un accompagnement sur mesure des jeunes qu'elle a défini et présenté il y a quelques mois sous la forme d'une *Garantie jeunes universelle*. Elle réclame également la mise en place d'un plan massif de solidarité et d'investissement à l'égard de la jeunesse. La Fédération santé-sociaux CFDT, de son côté, est particulièrement mobilisée sur la situation des structures d'aide psychologique auprès des publics jeunes afin de réduire les temps d'attente et de prise en charge.

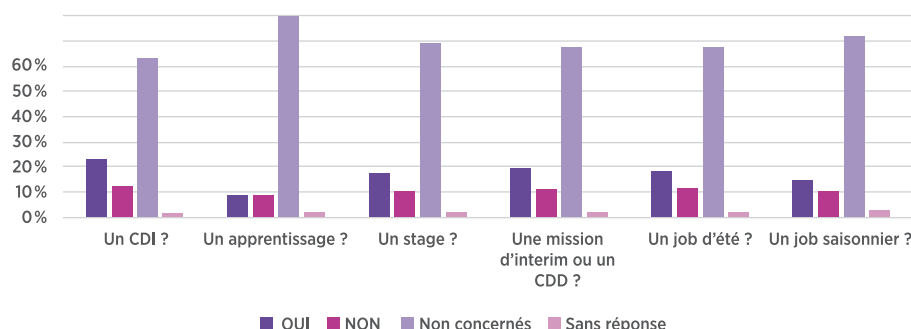
LES CHIFFRES À RETENIR

- **22,4 %** des jeunes répondants déclarent avoir subi une perte de revenus liée à la crise sanitaire, allant de 100 à 500 euros/mois pour la plupart. Pour 48,2 % d'entre eux, cette baisse de revenus est liée à la perte de leur emploi.
- **17,1 %** des répondants ont traversé cette crise seuls chez eux.
- Les 3 mots qui représentent le plus leur état d'esprit pendant la crise sanitaire :
38,7 % isolement,
37,9 % lassitude,
29,5 % stress.
- **53,9 %** des jeunes estiment que la possibilité de rendre visite à leurs proches leur aurait permis de mieux traverser cette période.
- **23,3 %** ont eu recours à une aide psychologique.
3,8 % ont souhaité prendre rendez-vous dans une structure mais n'ont pas pu en obtenir.
- **26,4 %** déclarent en avoir ressenti le besoin mais n'ont pas osé demander de l'aide.
- **13,2 %** ont rencontré des problèmes de logement.
- Pour **32,7 %** d'entre eux, la mesure prioritaire à mettre en place est un revenu universel sous conditions et pour 19,4 % c'est de donner accès au RSA aux moins de 25 ans.

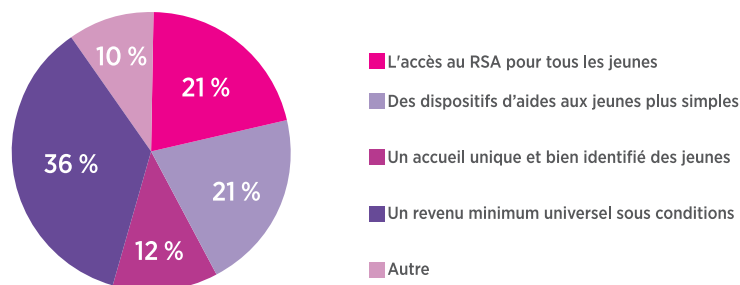
1. UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Dans leurs expressions, les jeunes font part de nombreuses difficultés dans leurs démarches administratives et l'accès à un premier emploi, et de leur méconnaissance de leurs droits. Certains évoquent l'idée de se réorienter suite à la crise sanitaire, que ce soit dans leur cursus de formation ou dans leur vie professionnelle. La question financière est un vrai sujet : un grand nombre ne bénéficie pas de bonnes conditions pour étudier. Ils ne mangent pas tous les jours à leur faim, ils sont mal équipés, vivent dans des espaces trop petits et parfois même insalubres.

Rencontres-tu des difficultés à trouver : un CDI, un apprentissage, un stage, une mission d'interim ou un CDD, un job d'été ou un job saisonnier ?



Selon toi, que devrait-on mettre en place en priorité pour aider les jeunes ?



LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT

La CFDT réclame la construction d'un véritable dispositif de *Garantie jeunes universelle* pour instaurer un droit universel pour tous les jeunes à être accompagnés dans leur insertion sociale et professionnelle. Cette *Garantie jeunes universelle* doit permettre à chaque jeune, de 16 à 30 ans, de bénéficier d'un accompagnement global, aussi bien sur l'emploi et la formation que sur les questions de logement et de santé. Cet accompagnement serait doublé d'une allocation financière afin d'aider le jeune à s'inscrire durablement dans un parcours d'insertion, tout en ayant les moyens d'être actif et de subvenir à ses besoins.

LA GARANTIE JEUNES UNIVERSELLE REVENDIQUÉE PAR LA CFDT DEVRA RÉPONDRE AUX PRINCIPES SUIVANTS :

- **être ouverte à tous les jeunes à partir de 16 ans jusqu'à 30 ans**, dès lors qu'ils rencontrent des difficultés,
- **une allocation financière, versée sous conditions de ressources, liée à la contractualisation d'engagements réciproques signés** (dans une logique de droits et devoirs),
- **un accompagnement global**, s'appuyant sur un diagnostic de la situation sociale, professionnelle et financière qui :
 - **définisse et formalise le projet** personnel et professionnel de chaque jeune,
 - **propose des solutions multiples** pour lever les freins professionnels et sociaux, notamment une solution logement, une solution transport, une solution sociale, une solution santé,
 - **offre à chaque jeune une garantie de suivi, mais aussi la possibilité de découvrir et de se tromper**, sans que le système ne le laisse tomber, pour lui permettre de se stabiliser et de s'orienter de manière durable pour la suite de son parcours.

Un accompagnement global fondé sur le principe « aucune sortie sans solution ».
 ► En savoir plus sur la Garantie Jeunes Universelle revendiquée par la CFDT.

VERBATIMS

Penses-tu avoir besoin d'un accompagnement spécifique afin de t'aider à trouver un stage, un emploi, un apprentissage ou une formation ? Aurais-tu des propositions à formuler à ce sujet ?

« Ce serait bien d'avoir une plateforme nationale de l'apprentissage, avec l'ensemble des contrats de professionnalisation et d'apprentis disponibles. Un agenda avec les différentes rencontres prévus par région (salon de l'emploi, etc.) ».

« Pouvoir connaître nos droits, les aides financières, les recours possibles ! ».

« Faciliter les demandes d'aides et réduire les délais pour en bénéficier ».

« Mettre en place un revenu minimum pour les jeunes, qui assurerait au moins la possibilité à chacun de dormir et de manger dignement ».

« Un réseau de professionnels qui s'engagent à échanger avec les étudiants pour les aider à appréhender le milieu [professionnel] et fournir de l'aide pour trouver des contacts ».

« Du tutorat entre les jeunes insérés malgré des parcours difficiles et des jeunes actuellement en situation difficile ».

« Aider les jeunes à mieux s'orienter dans les offres d'emploi, surtout sur les salaires demandés et ce qui va avec leur diplôme ».

« Être en relation avec des personnes qui nous aident sur le logement ».

« C'est une partie de notre jeunesse qui a été passée sous silence ! Je pense qu'on a besoin de reconnaissance ».

« Que la formation soit plus accessible pour les jeunes ».

« Que les aides soient faciles à trouver et faciles à demander (transports, formations, etc.) ».

2. UNE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE IMPORTANTE

Selon cette enquête, la crise a fortement impacté la santé psychologique des jeunes. Les 3 mots qui caractérisent le mieux leur état d'esprit sont : **isolement, stress et lassitude**. Certains ont signalé un véritable sentiment de **fragilisation, de détresse** par l'usage de mots tels que « **dépression** » ou « **suicide** » dans plusieurs verbatims.

23.3% des participants ont déclaré avoir eu recours depuis le début de la crise sanitaire à une aide psychologique.

STRUCTURES AUXQUELLES LES JEUNES ONT FAIT APPEL	% RÉPONDANTS
BAPU (bureau d'aide psychologique universitaire)	4,7 %
CMP (Centre médico-psychologique)	15,4 %
Assistant.e social.e au travail	2,3 %
Psychologue indépendant.e/en clinique	54,7 %
Psychiatre indépendant.e/en clinique	22,7 %
Autre	15,1 %
Total	100,0 %

26.4 % d'entre eux ont souhaité avoir une aide psychologique mais n'ont pas osé passer le cap. Ils sont également nombreux à avoir essayé de prendre rendez-vous chez un professionnel ou dans une structure, en vain : les délais d'attente étaient trop longs.

LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT

La Fédération santé sociaux de la CFDT est très engagée pour obtenir les moyens nécessaires à la santé mentale et en particulier pour la psychiatrie. Elle est convaincue par la nécessité, par exemple, d'un Plan interministériel santé mentale qui engloberait la prise en charge des jeunes. Elle réclame notamment l'augmentation des moyens alloués aux structures d'accueil psychiatriques et psychologiques gratuites de type Centre médico-psychologique (CMP). Dans cette optique, la Fédération santé sociaux a fait 28 préconisations parmi lesquelles :

- La santé mentale doit être une priorité nécessaire des politiques de santé publiques, et, en région, **chaque agglomération doit pouvoir disposer d'un contrat local de santé intégrant une part de santé mentale**.
La CFDT reste persuadée de l'importance d'investir financièrement sur ce sujet : une enveloppe budgétaire dédiée doit répondre aux besoins d'amélioration des conditions d'accueil des patients, et par la même occasion devra impliquer une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des professionnels.
- **Faciliter l'accès aux CMP (centre médico psychologique)** : proposer l'ouverture de plages horaires correspondant aux besoins des populations et proposant systématiquement un dispositif d'accueil sans rendez-vous visant à désengorger les urgences. Un système de pré-entretien avec un infirmier ou un psychologue pourrait permettre de répondre à l'urgence des demandes et d'organiser la prise en charge ultérieure, ou l'orientation vers d'autres partenaires du consultant vers un autre professionnel, en fonction de la gravité de sa pathologie ou de sa situation.

- La CFDT demande au gouvernement **l'élargissement de l'accès aux « chèques psy » à tous les jeunes**, réservés pour l'instant aux seuls étudiants. Elle demande également d'augmenter, pour les jeunes les plus précaires, le nombre de séances de soins psychologiques dont ils peuvent bénéficier sans avance de frais (voir encadré ci-dessous). Il est primordial que le gouvernement entende ces revendications et prenne en considération la santé psychique des jeunes.
- La CFDT demande au gouvernement de **renforcer les services de médecine scolaire**. L'ouverture des recrutements ne suffit pas : les concours ne font pas le plein et il reste des postes non pourvus. Il faut donc améliorer les rémunérations et les conditions de travail pour rendre ces métiers attractifs. Mais aussi plus largement augmenter le nombre de personnels sociaux et de santé ("infirmiers" et "assistants de service social"), de psychologues de l'éducation nationale, et aussi de CPE (conseillers principaux d'éducation) : c'est l'ensemble des personnels qui peuvent le mieux repérer, accompagner, orienter dans un parcours de prise en charge les collégiens et les lycéens.
- Elle souhaite également que le gouvernement renforce les équipes universitaires de médecine, de santé et de suivi psychologique.

« Les chèques psy » : depuis le 1^{er} février 2021, le gouvernement a mis en place les « chèques psy étudiants ». Les étudiants peuvent bénéficier de 3 séances de 45 minutes avec un psychologue gratuitement, sans avancer de frais.

Retrouvez les partenaires professionnels des chèques psy :
<https://santepsy.etudiant.gouv.fr>

- La CFDT souhaite la création d'une plateforme « SOS jeunes » qui serait un lieu d'écoute qui permettrait, dans le même temps, de faire remonter leurs problématiques. Cette plateforme doit être multicanale : comprendre une ligne téléphonique, un site internet et présente sur les réseaux sociaux afin d'atteindre et être connue par sa cible : les jeunes.
- La CFDT souhaite également la **généralisation de la présence de psychologues dans les Missions locales** qui doit être pérennisée à travers des financements socles.
- Enfin, elle préconise d'anticiper largement la rentrée de septembre dans les universités, écoles, lycées, CFA, entreprises, etc., afin de se préparer à un certain nombre de sujets notamment celui de la santé mentale des jeunes. C'est ce que porte la Fédération de l'éducation nationale CFDT (SGEN CFDT) et la FEP CFDT (fédération de l'enseignement privé CFDT) afin que les jeunes qui ont souffert d'isolement durant les périodes de confinement puissent bénéficier de bonnes conditions d'accueil et d'écoute. De leur côté, dans les entreprises, les militants CFDT des CSE (comité social et économique) membres des CSSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail), travaillent en étroite collaboration pour prévenir les risques psycho-sociaux (RPS) liés à cette période de crise.

VERBATIMS

Le contexte sanitaire t'a-t-il poussé à mettre un terme à ton cursus professionnel/étudiant ?

Si tu as des sujets importants en lien avec ce que traversent les jeunes durant la période de crise sanitaire qui n'ont pas été abordés dans l'enquête, indique-nous lesquels.

« Je suis en burn-out »

« Je pense à me foutre en l'air »

« LA DÉPRESSION !!! Elle ne touche pas que les trentenaires et + mais bien les jeunes. »

« Le côté «isolement» est le plus compliqué pour ma part, n'ayant pas eu de problèmes financiers. »

« Si au début c'était compliqué, je me suis finalement bien faite à la solitude. Malgré tout, j'ai perdu beaucoup de contacts et je suis socialement plus anxieuse qu'avant. L'envie de rencontrer des gens est présente mais je ne sais pas comment (contexte de rencontres, comment aborder les gens etc.) »

« Rembourser les psychologues notamment indépendants et sans limite du nombre de séances. 5 séances max pour les plus chanceux qui ont une mutuelle adaptée, ce n'est clairement pas suffisant. Même pour régler les problèmes «simples»... À quand une considération des besoins psychiques individuels ? »

« Les aides psy sont en manque. Je suis en dépression mais je ne peux pas consulter en me déplaçant. Pouvoir aussi proposer des consultations téléphoniques ou par mail. »

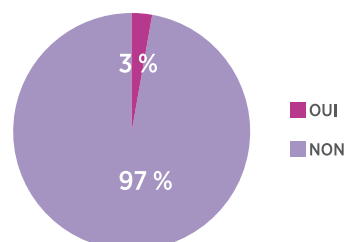
« Il risque d'y avoir une énorme vague de jeunes totalement isolés socialement, et peut être sur le long voir très long terme (comme des «hikikomori»). Les jeunes (et moins jeunes) qui se sont retrouvés dans la solitude la plus totale vont être dans les populations les plus à risque sur tous les niveaux. Peut-être faudrait-il le reconnaître comme problème de santé publique ? »

« La dépression et le suicide... De nombreux jeunes sont très mal et le taux de suicide et de dépression a énormément augmenté depuis le début de la crise. Et malheureusement cela arrive de plus en plus jeune... ».

3. DES DISPOSITIFS JEUNES ENCORE MAL CONNUS

Dans cette seconde enquête, les jeunes nous interpellent une nouvelle fois sur leurs besoins en termes d'informations et d'accompagnement par les bons interlocuteurs. Leurs réponses ne font que confirmer qu'ils ne connaissent pas les aides ou les dispositifs qui leur sont dédiés, ni ne savent où trouver les bonnes informations, et ce, malgré les nombreux outils d'information qui existent au niveau national, régional, départemental et local.

Avez-vous bénéficié de dispositifs jeunes durant la période de crise sanitaire ?



SI OUI, DE QUELS DISPOSITIFS AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ ?	% RÉPONDANTS
Pacea (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)	26,3 %
Garantie jeunes	39,5 %
Service civique	13,2 %
PEC (Parcours emploi compétence)	0 %
SMV (Service militaire volontaire)	0 %
SMA (Service militaire adapté)	0 %
CVI (Contrat de volontariat pour l'insertion)	0 %
IAE (Insertion par l'activité économique)	0 %
CIE (Contrat initiative jeunes)	2,6 %
CPF (Compte personnel de formation)	2,6 %
AIJ (Accompagnement intensif des jeunes)	7,9 %
Mentorat (1 jeune 1 mentor)	7,9 %
Je n'ai bénéficié d'aucun de ces dispositifs	2,6 %
Autre	18,4 %
Total	100,0 %

LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT

Pour la CFDT, il est essentiel d'informer les jeunes de leurs droits et de leur donner des clefs pour intégrer le monde du travail. C'est le sens du réseau de mentorat proposé par l'Union des cadres CFDT (UCC) : les jeunes accompagnés peuvent préparer leurs entretiens (coaching), apprendre les codes verbaux et la culture de l'entreprise qu'ils souhaitent intégrer, être informés des accords professionnels existants dans l'entreprise ou dans leur branche, et surtout, être informés de leurs droits directement sur le terrain.

Depuis longtemps, la CFDT demande au gouvernement la mise en place d'un plan de communication à grande échelle à destination des jeunes (et de leurs familles) pour les informer des dispositifs les concernant (Garantie jeunes, Pacéa, Service civique, emplois aidés, etc.). Elle réclame

aussi le déploiement d'une initiative du type « Boussole des droits » pour les aider à mobiliser l'ensemble de leurs droits, y compris via les réseaux sociaux qui restent leur vecteur d'information premier.

Bon à savoir : Pour toutes demandes de renseignements sur vos droits, retrouvez les coordonnées des structures CFDT couvrant votre champ professionnel ou votre lieu de résidence sur www.cfdt.fr > rubrique « nos contacts ». Vous pouvez également envoyer toutes vos questions à l'adresse suivante : jeunes@cfdt.fr

VERBATIMS

***Selon toi, que devrait-on mettre en place en priorité pour aider les jeunes ?
« À 25 ans on a plein d'aides et à 26 ans c'est fini. Les aides pourraient disparaître progressivement (par exemple : si c'est de l'argent, diminuer avec l'âge. Mais arrêter tout à coup, à ton anniversaire, je trouve ça dure) ».***

« Aider tous les jeunes, qu'ils soient en études, en entreprise, etc., je fais partie de cette catégorie de jeunes qui est oubliée parce qu'on n'est plus en études et actifs depuis plus de 5 ans ».

« Des dispositifs d'aides aux jeunes plus simples, c'est-à-dire créer des contacts humains, installer des locaux près des campus où les jeunes pourraient se rendre et où la réponse à leur question viendrait rapidement (et pas 6 mois plus tard, ou pas de réponse du tout). Il faut instaurer un dialogue avec les jeunes, et pas uniquement faire des campagnes de publicité qui ne mènent à rien. »

« Les jeunes ne sont pas des bébés. Ils veulent marcher seuls. Il faut juste du travail ».

« Je suis dans la catégorie des jeunes actifs et pendant cette période on a uniquement tourné le regard vers les jeunes en études et les jeunes demandeurs d'emploi isolés. Mais ceux qui ont passé leur temps seuls, dans des régions qu'ils ne connaissaient pas, sans ami et sans famille, enfermés chez eux, avec pour seul «droit» celui de travailler, se sont quant à eux retrouvés face à l'ignorance du plus grand nombre. On a juste eu le droit de travailler. L'isolement a été psychologiquement terrible, zéro liens sociaux, aucune expérience sociale pendant une année, au même titre que les étudiants. J'aurais souhaité avoir la possibilité d'accéder à des séances chez le psy, par exemple. Une fois quitté le monde de l'école, nous ne sommes plus rien ? »

« Aider les jeunes dans leurs démarches, dans leur orientation, dans le lien avec les entreprises, autant dans la rencontre pour trouver un emploi que dans l'accompagnement dans la prise de poste (les premiers emplois sont souvent précaires et certains employeurs en profitent pour sous-payer / ne pas respecter les salariés jeunes qui connaissent mal leurs droits !) ».

► En savoir plus sur la [Garantie Jeunes Universelle](#) revendiquée par la CFDT.

4. ANTICIPER LA FIN DE LA CRISE SANITAIRE : REDONNER DES PERSPECTIVES AUX JEUNES ?

Les jeunes font part d'un profond sentiment de perte d'espoir. Ils ont des difficultés à se projeter vers l'avenir. Le nombre de décrochages scolaires a augmenté en raison des cours en distanciel ou de difficultés de financement, dû à l'impossibilité de trouver des "jobs étudiants". Les jeunes diplômés ont préféré poursuivre leurs études que se retrouver sur le marché de l'emploi en 2021 et certains se sont réorientés, leur secteur étant complètement à l'arrêt avec la crise sanitaire. Beaucoup déclarent avoir changé de projet professionnel ou mis fin à leur cursus de formation.

CHANGEMENT DE VIE DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, SI OUI LESQUELS :	% RÉPONDANTS
Changement de filière professionnelle	37,5 %
Arrêt des études	12,6 %
Projet de voyage	37,3 %
Projet de créer son entreprise	12,1 %
Autre	31,7 %
Total	100,0 %

LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT

Un plan d'investissement jeunesse :

Les jeunes sont aujourd'hui plus d'1,6 million à ne cocher aucune des cases « en emploi » ou « en formation » sur leur CV. Les demandes d'aides alimentaires ont explosé ces derniers mois : pour les trois-quarts d'entre eux, il s'agissait d'une première fois.

Pour la CFDT, il importe désormais d'investir massivement dans notre jeunesse pour lui donner les moyens de reprendre sa vie en main, de lui redonner de l'espoir et confiance à nouveau dans l'avenir.

Le grand plan d'investissement et de solidarité à destination de la jeunesse qu'elle appelle de ses vœux assurerait aux jeunes de moins de 25 ans les moyens de leur subsistance en leur ouvrant l'accès au RSA ou à une **Garantie Jeunes Universelle**, telle que définit par la CFDT. Un tel plan serait à co-construire avec l'ensemble des acteurs concernés. (voir déclaration de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, à ce sujet, p.12)

VERBATIMS

« J'ai renoncé à quitter ma ville pour l'enseignement supérieur Je préfère rester à proximité de mes parents, pour bénéficier de leur soutien ».

« Je ne sais plus du tout quoi faire de mon avenir ».

« Obligation de quitter Paris car pas assez de ressources pour payer mon loyer. Acceptation d'une offre d'emploi qui ne correspond pas à mes objectifs professionnels et dans une ville nouvelle que je n'aurais pas choisie hors crise sanitaire ».

« Refaire un Master pour retarder l'entrée sur le marché de l'emploi (prévu en septembre 2020) ».

« J'ai d'énormes doutes quant à mon futur professionnel, mes études, j'oscille entre faire une année de césure, changer de cursus (et de domaine d'études) et chercher un emploi dans mon secteur d'études ».

« J'envisageais une reconversion pro. Je laisse tomber, et comme je ne sais pas quoi foutre de ma vie, je ne fais plus rien. Je n'ai plus aucun projet de vie ».

« Je me suis faite à l'idée d'être moins ambitieuse et être prête à faire des études différentes, moins prestigieuses et moins valorisantes ».

« Je n'en ai plus aucune idée, mon entreprise est tombée à l'eau, je n'ai plus aucune projection à la fois personnelle et professionnelle »

« Après avoir vu avec ma conseillère Pôle emploi, le financement d'une formation dans le graphisme est quasiment impossible. »

« J'hésite à me réorienter après à peine 3 ans dans ma voie car je n'arrive pas à décrocher de CDI, avant la crise sanitaire on [faisait] déjà face à une crise financière ».

La CFDT n'abandonnera pas les jeunes. Elle fait le pari de l'avenir pour eux, et veillera à renforcer sa présence et son action auprès d'eux pour ne laisser aucun jeune sur le bord de la route.

Laurent Berger, Secrétaire national de la CFDT :

« On ne peut pas laisser toute une génération en souffrance. Ils et elles sont les citoyens, les travailleurs, les entrepreneurs, les décideurs de demain. Il faut investir massivement dans notre jeunesse. Lui donner des moyens de reprendre sa vie en main. Donner les moyens aux jeunes des quartiers populaires de s'imaginer un avenir alors qu'ils subissent une double peine : ces territoires ont terriblement souffert de la crise en bénéficiant proportionnellement moins de soutien public que les autres [...]

j'en appelle à un grand plan d'investissement et de solidarité à destination de la jeunesse. Un plan qui assurerait aux jeunes de moins de 25 ans les moyens de leur subsistance en leur ouvrant l'accès au RSA ou à une garantie jeunes universelle. Un plan qui leur ouvrirait, après deux années blanches, les portes de la culture, du sport et des loisirs par l'attribution d'une aide financière sous forme de chèques. Un plan qui renforcerait leurs parcours d'insertion professionnelle en lien avec les exigences de transitions écologiques et numériques. Un plan qui, en redynamisant le monde associatif, retisserait du lien social. Un plan qui favoriserait les expériences à l'étranger pour les étudiants et les apprentis... Un plan qui serait le fruit d'une réflexion menée avec l'ensemble des acteurs concernés.

Ce plan massif d'investissement serait une belle marque de confiance pour une génération autour de laquelle se construiront la France et l'Europe de demain. [...]».

Lire l'intégralité de la tribune de [Laurent Berger](#) dans le Magazine Usbek & Rica.

Une première enquête Focus intitulée « La CFDT en adéquation avec les attentes des jeunes » a été réalisée à l'automne 2020. Retrouvez l'analyse de ses résultats [ICI](#) et le replay de son Facebook live [LÀ](#).